

À CHACUN SON DÛ

(La poste en Éthiopie de 1888 au 1^{er} novembre 1908)

Jean-François BRUN

CONFÉRENCE DU 4 DÉCEMBRE 2010

Après un rapide résumé de l'histoire de l'Éthiopie au XIX^e siècle et la présentation des divers acteurs de la création et de la mise en place de la poste éthiopienne, il est rappelé le rôle des Pères Capucins, établis à Harar qui assurèrent pendant deux décennies la transmission du courrier officiel français et celui des ressortissants français. Les difficultés de communication, dues au relief et aux distances, sont mises en évidence.

Puis l'auteur montre le développement chronologique des diverses émissions des timbres, les courriers de la poste privée éthiopienne, ceux de la poste française, du bureau français de Diré-Daoua et enfin la création d'une véritable poste éthiopienne avec l'aide de la France et l'entrée de l'Éthiopie à l'UPU le 1^{er} novembre 1908. Chaque période est illustrée de lettres. Il insiste sur la rareté des lettres intérieures et sur celles des lettres provenant de l'étranger. Les lettres à destination de l'étranger présentent un double affranchissement : timbres éthiopiens et timbres de la Côte française des Somalis.

Enfin, il rend hommage aux travaux d'Henri Tristant et remercie ceux qui lui ont permis de présenter cet exposé d'une heure et demie : Alain Millet et Ulf Lindahl, président de « The Ethiopian Philatelic Society ».



Carte postale postée à Entotto, ancien nom d'Addis Abeba, à destination de la Suisse.

Affranchissement éthiopien jusqu'à la Côte des Somalis et affranchissement à 50 centimes avec un timbre de Côte des Somalis, pour le port international recommandé jusqu'à Zurich, carte transportée par paquebot français.



Carte postale, vignette surchargée « MELEKT » (message) en 1903, postée au bureau éthiopien d'Harar pour Diré-Daoua. Le courrier intérieur éthiopien est particulièrement rare.



Lettre postée à Harar, au bureau de poste éthiopien, pendant la gestion française pour le compte de l'Éthiopie, le 1^{er} décembre 1908. L'Éthiopie fait partie de l'UPU depuis le 1^{er} novembre 1908 ; les timbres éthiopiens, valeur surchargée en piastres, suffisent pour assurer l'affranchissement jusqu'à destination.